

PIECES A FOURNIR

- Un extrait K-Bis.
- Les statuts de votre entreprise.
- L'attestation de votre garant financier (art. L 124-8 du Code du Travail).
- La liste des établissements avec adresses et numéros de SIRET.

PIECES A FOURNIR

- Un relevé d'identité bancaire (compte bancaire sur lequel seront versés les remboursements d'indemnités journalières pendant la mission).
- La notification de la CRAM indiquant le taux accident du travail de votre personnel intérimaire.
- L'attestation de votre garant financier (art. L 124-8 du Code du Travail).

ETAT DU PERSONNEL EN ACTIVITE

Nom, prénom	N° de Sécurité sociale ou date de naissance	Situation de famille ⁽¹⁾	Salaire brut annuel	Fonction dans l'entreprise

ETAT DU PERSONNEL EN ARRÊT DE TRAVAIL

Y a-t-il des personnes en arrêt de travail et/ou bénéficiant de prestations en espèces (indemnités journalières ou rentes) de la Sécurité sociale :

- oui ⁽²⁾
 non

Nom, prénom	N° de Sécurité sociale ou date de naissance	Date de l'arrêt de travail	Salaire d'activité	Remarques

(1) Exemple : Marié avec une personne à charge : M1 Veuf avec deux personnes à charge : V2 Concubinage : K
Célibataire sans personne à charge : C0 Divorcé sans personne à charge : D0

(2) L'adhésion de l'entreprise sera subordonnée à l'acceptation médicale de l'institution de prévoyance qui se réserve la possibilité de demander toutes informations complémentaires.

Je dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès de **RÉUNICA PREVOYANCE** (loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés).

PIECES A FOURNIR

- La liste du personnel affilié avec le bulletin individuel d'affiliation.
- La déclaration d'état de santé.
- L'attestation de votre garant financier (art. L 124-8 du Code du Travail).